

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

**MERCREDI 27 MAI 2026
à 20H00
Dans la salle du Conseil Municipal**

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal des 27 mars et 8 avril 2026
- II. Examen des 11 délibérations et annexes :

Réf 2026/05/1-2	Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée de la mandature 2026-2032.
Réf 2026/05/2-2	Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public pour la durée de la mandature 2026-2032.
Réf 2026/05/3-2	Convention de mécénat dans le cadre de l'organisation du Cyr' Athlon 2026
Réf 2026/05/4-2	Modification du tableau des effectifs.
Réf 2026/05/5-2	Composition du Comité Social Territorial et de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail, le maintien du paritarisme, le recueil du vote des représentants de l'employeur
Réf 2026/05/6-2	Demande d'approbation du rapport annuel d'activité de l'année 2024 du délégataire du centre aquatique de Saint-Cyr-l'École.
Réf 2026/05/7-2	Avenant n°7 au contrat d'affermage avec la société Vert Marine pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique municipal.
Réf 2026/05/8-2	Représentation de la commune auprès des bailleurs sociaux.
Réf 2026/05/9-2	Désignation d'un représentant pour représenter la commune à l'Association de Coordination Gérontologique Intercommunale du Territoire Est Yvelines (COGITEY).
Réf 2026/05/10-2	Fixation du taux de la taxe d'aménagement par référence aux documents cadastraux
Réf 2026/05/11-2	Actualisation de la tarification des services municipaux

III. Pour information : Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 27 mars 2026. Application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

IV. Questions diverses

Saint-Cyr-l'École, le 21 mai 2026

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc



NB : Cette séance sera filmée et diffusée par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, et son visionnage restera possible après coup.